

Séance du 6 juin 2011

Membres en exercice :11
Membres présents : 9
Absents excusés : 2

L'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 6 juin 2011 a été transmis aux conseillers municipaux le 30 mai 2011, publié et affiché aux portes de la Mairie.

Sous la Présidence de Monsieur Jacques HELFTER, Maire

Présents Mmes et MM. les conseillers Municipaux :

M.HELFTER Jacques	M. KRETZ Patricik
M. KRETZ Claude	M. HERMANN Gilles
Mme SPITZ Christiane	M. ADAM Denis
M. GRAYER Christian	Mme FRANTZ Yvette
Mme GAUTSCH Bénédicte	

Excepté absents et excusés : Messieurs les conseillers Jean Georges CHRIST et Jean Jacques HAUG.

Monsieur le Maire Jacques HELFTER ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Municipal, il demande également le rajout de trois points à l'ordre du jour :

- Décisions modificatives
- Travaux de peinture de l'école
- Cession du défibrillateur par la Cocoben à l'euro symbolique

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

1. Approbation du Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 avril 2011.

Le conseil adopte à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 18 avril 2011.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2. PLU (plan local d'urbanisme) : première réunion avec le bureau d'étude TOPOS

• Présentation :

M. De Bonn du bureau d'études TOPOS présente au Conseil Municipal la procédure d'élaboration du PLU, ainsi que le déroulement des réunions à venir.

Planning des réunions :

Réunion démarrage terrain : mardi 5 juillet 2011 à 18h00
Restitution des enjeux du diagnostic : mardi 9 août 2011 à 20h00

- **Constitution de la commission :**

Il est proposé de prendre l'ensemble du conseil municipal dans la commission.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3. Travaux de réhabilitation du presbytère et de la bibliothèque

- **Attribution du marché remplacement portes et fenêtres**

L'appel d'offres pour le remplacement des fenêtres au presbytère a été publié sur les sites internet de la commune, de la communauté des communes ainsi que sur le site de dématérialisation des marchés publics en date du 28 avril 2011 avec une date limite de remise des offres pour le 23 mai 2011.

La commission d'appel d'offre s'est réunie en mairie le 6 juin 2011 à 19h00. Celle-ci a déclaré l'appel d'offre infructueuse.

Le conseil demande au Maire de contacter les entreprises ayant déposés des dossiers pour leur demander de soumettre une nouvelle offre répondant au cahier des charges précédent.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

- **Travaux de modification du chauffage (séparation des logements)**

Une estimation a été faite par la société Est chauffage pour un montant de 3 955.00 € HT pour la séparation des réseaux des deux logements pour répartir correctement les charges de chauffage. Le conseil autorise le maire à passer commande pour ces travaux.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4. Ecole

- **Attribution des travaux de traitement des remontées d'humidité**

Suite à la consultation pour des travaux de traitement de l'humidité des murs de l'école le Conseil municipal retient l'offre de l'entreprise la moins disante pour la réalisation des travaux.

Offres reçues :

	Alsace traitement de l'habitat	France humidité	Mur pro tech	Mur eco tronic
Devis HT	2 400,00 €	3 883,00 €	3 900,00 €	2 775,00 €
variante HT	3 600,00 €			

L'entreprise retenue pour les travaux de traitement de l'humidité par le conseil est Alsace traitement de l'habitat.

Le Conseil autorise le Maire à signer la commande de l'entreprise 'Alsace Traitement' pour un montant de 2 400 € HT,

Travaux de peinture de l'Ecole :

En ce qui concerne les travaux de peinture prévu au printemps prochain deux entreprises ont répondu à savoir l'entreprise Grayer pour un montant de 11 897.00 € HT et l'entreprise Bernard BUSCH pour un montant de 11 961.00 € HT. Le conseil retient l'offre la mieux disante des établissements Grayer.

Le Conseil autorise le Maire à signer la commande d'un montant de 11 897 € HT de l'entreprise Grayer,

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

5. Salle des fêtes MTL

- **Remplacement du rideau de scène**

Le point est reporté dans l'attente d'un autre devis.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

6. Renumerotation des habitations de la rue de Neunkirch

M le Maire informe le Conseil Municipal que vue les incohérences de la numérotation actuelle et le rajout des nouvelles constructions dans la rue de Neunkirch, il est proposé de procéder à la renumérotation des habitations. La commune prendra à sa charge l'achat des nouveaux numéros.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7. Désignation d'un régisseur suppléant (cotisations bibliothèque et photocopies)

Pendant les absences de la secrétaire, il est nécessaire de nommer un régisseur suppléant afin de gérer les régies bibliothèque et photocopie. Mme Christiane SPITZ propose sa candidature

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8. Présentation du projet de fusion des Communautés de communes

Les services de l'état se proposent de faire une fusion entre la COCOBEN et la COCORHIN. Chaque commune concernée doit se prononcer sur la fusion. Cette décision doit être prise avant le 11 août 2011. Le conseil décide en attente d'information supplémentaire de reporter la décision à la prochaine séance du conseil municipal.

9. Décisions modificatives

Modification affectation des résultats 2010 :

à affecter au c/1068 : 35 603,69 €

à reporter à la ligne L002 : 141 751,89 €

DM relative à l'affectation des résultats 2010 (incomplète):

Dépense Section de Fonctionnement : chapitre 023 (virement) : + 35 603,69 €
Recette Section de Fonctionnement : ligne L002 : + 35 603,69 €
Dépense Section d'Investissement : ligne L001 : + 35 603,69 €
Recette Section d'Investissement : chapitre 021 (virement) : + 35 603,69 €

opérations d'ordre (selon BP 2011) visant à impacter le bon chapitre budgétaire:

Dépense Section d'Investissement : art 168758 – chap. 040 : - 91 997,59 €
Dépense Section d'Investissement : art 2188 – chap. 040 : - 2 115,42 €

Dépense Section d'Investissement : art 168758 – chap. **041** : + 91 997,59 €
Dépense Section d'Investissement : chap. - **041** : + 2 115,42 €

Recette Section d'Investissement : art 1325 – chap. 040 : - 2 115,42 €
Recette Section d'Investissement : art 1641 – chap. 040 : - 91 997,59 €

Recette Section d'Investissement : art 1325 – chap. **041** : + 2 115,42 €
Recette Section d'Investissement : art 1641 – chap. **041** : + 91 997,59 €

subventions d'équipement (selon BP 2011):

Recette Section d'Investissement : art 1311 : - 11 525,00 €
Recette Section d'Investissement : art 1312 : - 8 000,00 €
Recette Section d'Investissement : art 1313 : - 18 924,00 €
Recette Section d'Investissement : art 13158 : - 3 763,00 €

Recette Section d'Investissement : art 1321 : + 11 525,00 €
Recette Section d'Investissement : art 1322 : + 8 000,00 €
Recette Section d'Investissement : art 1323 : + 18 924,00 €
Recette Section d'Investissement : art 13258 : + 3 763,00 €

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS.**

10. Cession du défibrillateur à l'euro symbolique

Le Maire informe le conseil Municipal que la Communauté de Communes de Benfeld a procédé à l'achat de défibrillateur pour l'ensemble des communes membres et qu'ils ont été cédés à l'euro symbolique à chaque commune. Ils seront affectés à l'article 2188 pour un montant d'un euro.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS.**

11. Divers

- Invitation au conseil de l'école : vendredi 10 juin à 18h00. Mme Bénédicte GAUTSCH représentera la commune, Monsieur le Maire étant absent à cette date
- L'amicale des sapeurs-pompiers invite le conseil municipal le 3 juillet à partir de 11h30 au verre de l'amitié.